

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social

Arrêté du 30 JAN. 2015

**portant nomination des membres du jury pour les concours externe et interne
de recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2015**

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2000 relatif à l'organisation et au programme des concours de recrutement des inspecteurs du travail, modifié par l'arrêté du 9 juin 2009 et par l'arrêté du 9 juillet 2012, notamment l'article 8,

Vu l'arrêté du 28 octobre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture du concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement des inspecteurs du travail,

Arrête :

Article 1^{er} :

Pour les concours externe et interne de recrutement des inspecteurs du travail, au titre de l'année 2015, le jury est commun. Sont nommés en qualité de membres du jury:

Monsieur Michel AYMARD

Premier conseiller au tribunal administratif de Melun,
président du jury ;

*Au titre des agents du corps de l'inspection du travail, dont au moins un avec le grade
de directeur du travail :*

Madame Sandrine DENOEU

Directrice adjointe du travail à la direction des
ressources humaines du ministère de l'économie et des
finances ;

Madame Katia DUPUY

Directrice adjointe du travail à l'unité territoriale de
Seine-Saint-Denis ;

Madame Laure GINESTY

Directrice du travail à la direction générale du travail au
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation
professionnelle et du dialogue social ;

Au titre des agents de catégorie A en fonctions dans les services centraux ou déconcentrés des ministères chargés du travail, de l'emploi ou de la formation professionnelle :

Monsieur Saïd ADJERAD Attaché principal d'administration de l'Etat à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Haute Normandie ;

Monsieur François LEPAGE Administrateur civil à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social ;

Au titre des personnalités qualifiées :

Monsieur Alain BRY Professeur agrégé à l'université du Littoral Côte d'Opale ;

Madame Nelly FERREIRA Maîtresse de conférences à l'université de Cergy-Pontoise ;

Article 2 :

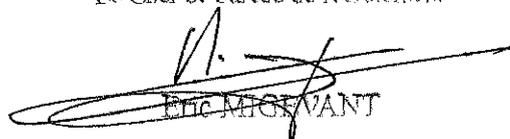
Ce concours est classé dans le groupe II

Article 3 :

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 JAN. 2015

Le Chef de bureau du recrutement


Eric MICHEVANT